HONORAIRES D'AGENCE

• VENTE:

Pour un prix de vente inférieur ou égal à 299 999 €: 5 % TTC avec une rémunération forfaitaire minimale de 7 000 € TTC.

Pour un prix de vente supérieur ou égal à 300 000 €: 4 % TTC du prix de vente.

Vente de terrains, garages et parking : 10 % TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

• LOCATION:

A répartir :

Honoraires Entremise et Négociation : 100€TTC à la charge du Bailleur Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visites des lieux : 8€/m² TTC

Rédaction état des lieux d'entrée : 3€/m² TTC

• GESTION:

Votre agence RODA IMMOBILIER vous propose les services de notre partenaire pour la gestion, l'assurance loyers impayés et sa protection juridique.

Contactez-nous pour en savoir davantage.